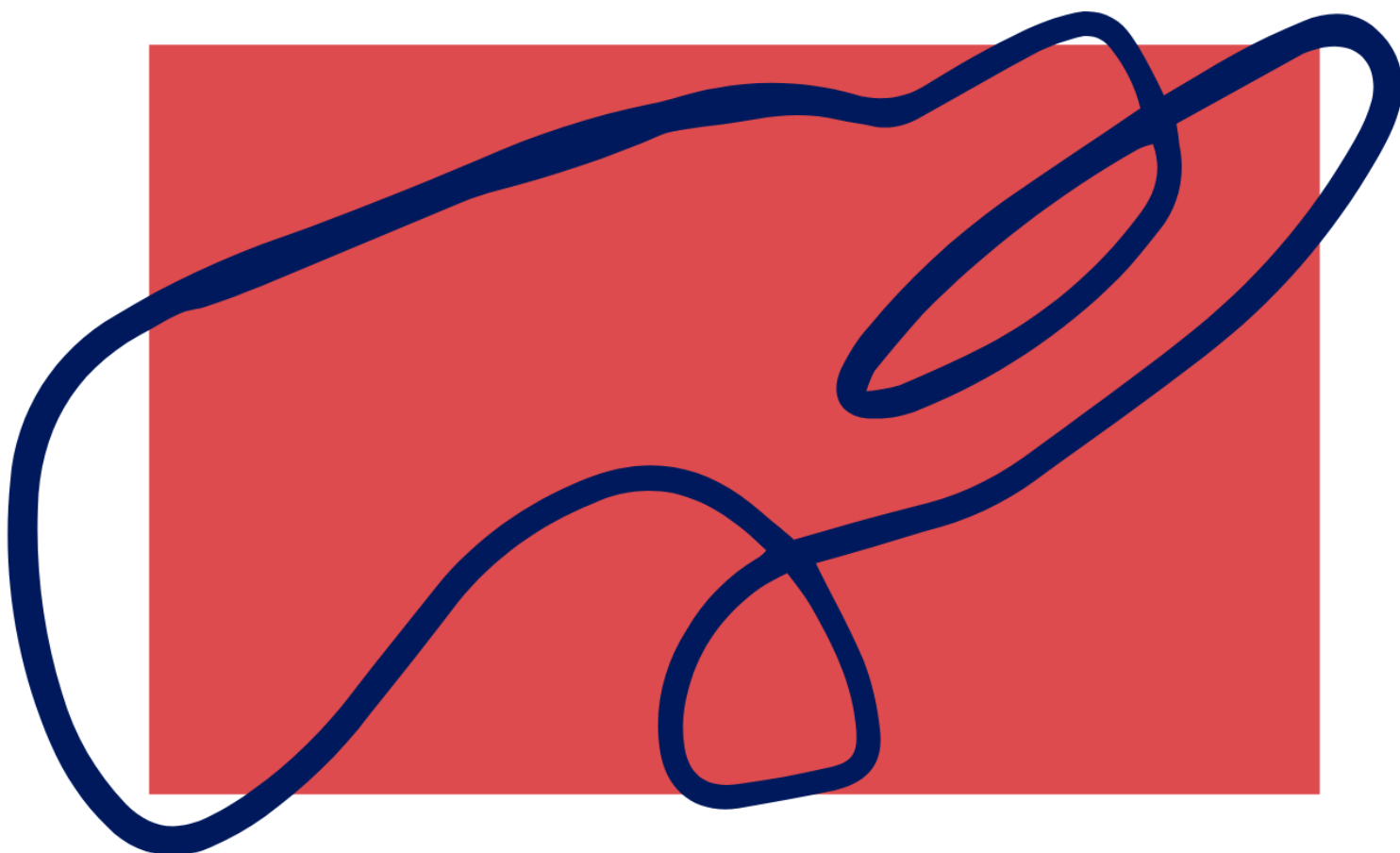


PRIX DU BINOME DG-DRH GRAND SUD

DOSSIER DE CANDIDATURE



Règlement et dossier de candidature du Prix du binôme DG/DRH 2025

I – PRESENTATION

Le **Prix du Binôme DG-DRH** n'est pas un énième trophée. Il est né d'une conviction, celle que l'entreprise qui performe et se distingue est celle où l'**Humain rencontre le Leadership**.

Avec nos partenaires et membres du jury, cette année nous étudierons les projets, les stratégies et les actions des organisations candidates et valoriserons celles qui ont pris leurs responsabilités en organisant une harmonie entre la stratégie et les talents pour aller vers le succès.

Pour cette 1ère édition du **Prix du Binôme DG-DRH**, nous souhaitons faire partager les bonnes pratiques des organisations candidates qui excellent et innovent, en particulier dans leur transformation, leur gestion de la croissance, l'excellence de leur processus, leur engagement sociétal et/ou environnemental ou encore leur impact numérique...

Ce Prix du Binôme DG-DRH permet notamment :

Récompenser un binôme Directeur Général F/H - Responsable/Directeur des Ressources Humaines F/H pour une initiative / un projet d'entreprise particulièrement innovant(e) et performant(e) mettant en valeur le facteur humain. Le Prix distingue les duos de DG-DRH audacieux qui mènent leur entreprise vers le succès.

Article 2 – Critères de candidature

Les candidats doivent exercer leurs fonctions soit dans une entreprise ayant son siège social en région Provence Alpes Côte d'Azur Corse, soit dans un établissement situé dans cette même région.

Les candidats seront évalués sur les actions/projets développés au cours des années 2022/2023/2024.

Article 3 – Attribution du Prix

3.1 Prix :

Ce Prix récompense les candidats pour leur conduite d'un projet stratégique global tel que lié :

- A la transformation (transition écologique, impact numérique/IA, croissance, nouveaux produits, nouvelles implantations, la présence de la marque...).
- Aux process internes de l'entreprise (réduire le turn-over, augmenter la fidélisation des employés, attirer les meilleurs talents, favoriser une culture d'entreprise saine, mettre en œuvre un système d'évaluation des performances, améliorer la productivité, uniformiser les processus, réorganisation, développement de nouveaux outils informatiques...).
- Au domaine financier (augmenter les revenus, maintenir rentabilité, diversifier les sources de revenu, réduire les budgets des différents services...).
- Au Client (augmenter significativement la satisfaction client, augmenter le nombre de nouveaux clients, améliorer la fidélisation client...).
- ...

Deux prix seront décernés : **Prix Grand Groupe et Prix PME.**

3.2 Prix Spécial du Jury

Le jury se laisse la possibilité de décerner un prix spécial (coup de Cœur, Jeune Pousse/ Start-Up, International...)

3.3 Composition du Jury

Le jury est chargé de procéder à l'évaluation des dossiers de candidature.

Il est composé de :

- Représentation de l'ANDRH Sud
- Représentation du MEDEF Sud
- Représentation Adae RH
- Les représentants des partenaires (Cabinet d'avocat, Banque, Mutuelle, Cabinet de Conseil, Éditeurs de solutions digitales...)
- Représentation des entreprises lauréates de l'édition 2024
- Caution enseignement – responsable d'un master « management des entreprises » par exemple

- ...

Liste non exhaustive pouvant inclure des institutionnels ou encore le parrain du Prix.

3.4 Parrain

L'évènement pourra être parrainé par une personnalité choisie parmi les acteurs de la vie locale.

Article 4 – Dépôt des candidatures

Les candidats doivent renvoyer le document joint au plus tard le vendredi 30 mai 2025.
Un accusé de réception validant l'inscription sera renvoyé par email.

L'ensemble des dossiers sera examiné par le jury qui sélectionnera une liste de finalistes.
Les candidats retenus seront amenés à présenter leur projet lors d'une soutenance en présentiel. Ils devront accompagner leur présentation des pièces suivantes :

- CVs,
- Plaquette de présentation de l'entreprise,
- Organigramme,
- Autorisation écrite du représentant légal de la société à concourir.

Les différents documents sont à adresser à :

Pierre-Louis Cisamolo – pierrelouiscisamolo@adae-rh.fr - 0699382658

Les informations communiquées et les annexes fournies restent strictement confidentielles et au seul usage du Prix.

III – DOSSIER DE CANDIDATURE**NOM DE L'ENTREPRISE**

Adresse

Secteur d'Activité

Chiffre d'Affaires

Effectif

Appartenance à un Groupe ?
Lequel ?**DIRECTEUR(TRICE) GENERAL**

Nom

Prénom

Téléphone portable

Adresse email

**DIRECTEUR(TRICE) DES
RESSOURCES HUMAINES**

Nom

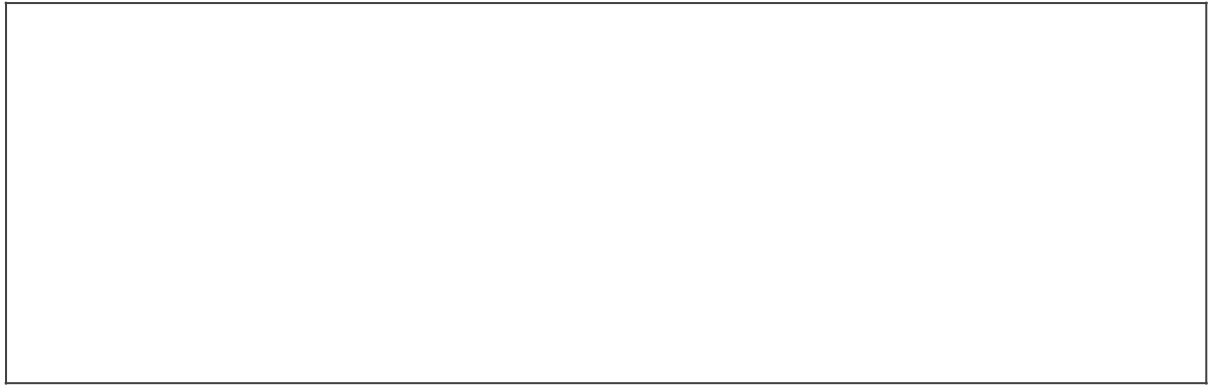
Prénom

Téléphone portable

Adresse email

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre entreprise et ses valeurs ?

[illegible][illegible][illegible]



Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées et comment avez-vous su y faire ?

Comment ce projet était-il intégré dans la stratégie globale de votre entreprise ? Quelle fut l'implication des autres membres du CoDir ?

Quel en était l'objectif initial ? Cet objectif a-t-il été ajusté ?

Quels sont les principaux résultats de ce projet et comment les mesurez-vous ?

Considérez-vous le projet comme achevé et réussi ?

Le binôme DG-DRH s'engage, en déposant ce dossier, à venir présenter en personne sa candidature, si ce dernier est présélectionné, devant les membres du jury lors d'une soutenance orale dont la date sera communiquée ultérieurement.